

Ministère de la Culture et de la Communication

Le Ministre

- 4 NOV. 2011

Madame Anne DALLANT
Directrice de l'École nationale supérieure
d'art de Dijon
3, rue Michelet
21000 DIJON

Nos réf. : CC/2659/LJE

Madame la Directrice

Vous avez été nommée directrice de l'École nationale supérieure d'art de Dijon à compter du 1^{er} septembre 2010.

Votre établissement, héritier d'une tradition séculaire de transmission du savoir dans le domaine de l'art et situé dans un bâtiment patrimonial du centre de Dijon, bénéficie d'atouts spécifiques qui lui confèrent un rôle particulier au sein du paysage artistique régional et national, notamment du fait de son exploration des questions liées au design d'espace, à l'espace urbain, à la couleur et à l'image en mouvement.

Votre parcours – en particulier votre connaissance des territoires de l'art, tout spécialement dans la région Bourgogne – constitue un atout majeur pour permettre le développement d'un projet ambitieux pour l'établissement dont vous avez dorénavant la charge.

Dans le cadre de votre mandat, je souhaite que vous mettiez en œuvre les priorités suivantes.

Tout d'abord, il vous appartiendra, en liaison avec la direction générale de la création artistique (DGCA), de poursuivre le chantier qui a permis à l'école de s'insérer dans le processus de reconnaissance universitaire du diplôme national supérieur d'expression plastique dans les deux options, art et design. À cette fin, pour renforcer le projet pédagogique de votre établissement, vous développerez l'adossement des enseignements à la recherche, notamment dans les domaines des pratiques artistiques dans les mutations urbaines et des problématiques actuelles relatives à la peinture et à la couleur. Vous donnerez une nouvelle impulsion au rayonnement de votre établissement en resserrant ses liens avec la ville et la communauté urbaine de Dijon, comme avec l'environnement culturel, professionnel et universitaire.

.../...

Vous mettrez également en œuvre une politique de partenariats et d'échanges, notamment, au sein de l'espace culturel européen, en encourageant la mobilité de vos étudiants à l'étranger et en favorisant au sein de votre établissement l'accueil d'étudiants ou de professionnels étrangers. Cela se traduira notamment par une redéfinition de la politique de résidence d'artiste en lien avec le projet d'école.

Vous veillerez, par ailleurs, aux problématiques d'insertion professionnelle, dimension centrale inscrite dans l'ensemble des établissements d'enseignement du ministère de la culture et de la communication afin d'améliorer encore les taux d'insertion des diplômés. Cette amélioration se fera notamment par la valorisation du travail des étudiants et l'introduction de modules de formation à l'insertion, ainsi que par l'association de professionnels à la formation. Vous poursuivrez également toutes les actions permettant de connaître au mieux le devenir des anciens étudiants.

Il vous appartiendra de proposer à mon ministère la requalification des espaces de l'établissement dans la triple nécessité de l'accessibilité, de la mise en sécurité, et de la rationalisation de l'usage des espaces. Vous disposerez pour ce faire en particulier de l'appui de la mission du conseil architectural de la DGCA.

La mise en œuvre de votre projet s'inscrit, naturellement, dans le respect des équilibres financiers approuvés par le conseil d'administration et du plafond d'emplois voté par le Parlement. Dans un contexte de maîtrise de la dépense et de l'emploi publics, vous vous attacherez à rechercher les pistes d'économies possibles et vous explorerez toutes les voies susceptibles d'optimiser et de développer les ressources financières de l'école.

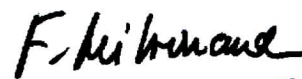
La préservation d'un bon climat social devra être l'une de vos préoccupations permanentes.

Je vous remercie d'exercer la plus grande vigilance à l'égard des éléments qui se rattachent à la sécurité des agents et du public et à l'accueil des personnes handicapées. Je vous demande également, comme à tous les directeurs d'établissements de mon ministère, de prendre en compte les problématiques liées au développement durable.

Vous aurez enfin à cœur de contribuer à la concrétisation des engagements pris par mon département ministériel au titre, d'une part, de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et, d'autre part, de la diversification sociale de l'accès à l'enseignement supérieur. Plus généralement, vous veillerez, conformément aux orientations du ministère, au développement d'une culture partagée par le plus grand nombre, en tenant compte de la diversité de la population et des multiples voies d'accès à l'art et à la culture.

L'ensemble de ces objectifs pourra être précisé dans le contrat de performance engageant l'établissement que vous dirigez et que je souhaite voir renouvelé à son échéance.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes hommages respectueux.


Frédéric MITTERRAND